

# Serge Dassault ou l'arme du quatrième pouvoir

*En France, l'industriel Serge Dassault s'impose désormais comme un patron de presse de premier plan. En Belgique francophone aussi, où il n'est pas un inconnu, la diversification de l'industriel de l'armement touche notamment quelques médias phares: le groupe Rossel (Le Soir, Sud Presse, Vlan et des participations dans R.T.L./T.V.I., Bel R.T.L., Radio Contact...), mais aussi Le Vif/L'Express. La question de la propriété des médias est de celles qui font régulièrement surface dans les démocraties. Entre presse, économie capitaliste et politique, quelles concentrations, quels cumuls de pouvoirs sont-ils tolérables dans une économie qui se dit libérale et un régime politique qui se dit démocratique? Plus encore sans doute que l'Italie de Berlusconi, la France post-gaulliste qui se dessine interpelle une opinion publique européenne en voie de constitution.*

**Théo Hachez**

L'héritier de Marcel Dassault se trouvait déjà à la tête d'un empire industriel dont le fleuron a été le fameux avion de chasse Mirage. Plusieurs fois élu conseiller général et régional, et maire gaulliste de sa commune, Serge (septante-neuf ans) sera aussi candidat U.M.P. aux élections sénatoriales de l'automne prochain. Entre-temps, dès 2002, ce pilier de la Chiraquie a commencé à s'intéresser de près à la Socpresse, le groupe de presse qu'avait patiemment constitué feu Robert Hersant, un *self made man* aux débuts douteux. Et depuis la fin du mois de juin de

cette année, Serge Dassault détient 80 % de cette société et, derrière *le Figaro* et *l'Express*, il aligne désormais quelque septante titres de la presse quotidienne régionale française avec, parmi d'autres publications diverses, une participation plus que significative (40 %) dans le groupe Rossel. On y ajoutera la Comareg, première chaîne française d'hebdomadaires régionaux gratuits (du type *Vlan*).

Dans la même foulée, au début du mois de juillet, on annonçait un rapprochement imminent de la Socpresse avec T.F.1, propriété du groupe Bouygues

(géant du bâtiment/travaux publics, de la téléphonie mobile...). Les négociations sur une participation croisée, confirmées de part et d'autre, n'ont finalement pas (encore ?) abouti.

#### EN BELGIQUE FRANCOPHONE : DES EFFETS SECONDAIRES

Que doit-on attendre chez nous de la prise de possession de la Socpresse par Serge Dassault? Sans doute pas grand-chose : les effets de cette situation nouvelle sur le petit marché belge francophone peuvent être considérés comme secondaires, dans l'acception pharmaceutique du terme, puisqu'ils n'ont pas motivé l'opération et n'ont donc pas été recherchés pour eux-mêmes. « Je me débarrasserai des journaux qui perdent de l'argent », a pourtant déclaré en substance le nouveau magnat de la presse. Ces propos généraux, et peu généreux, de l'industriel français devraient entretenir plus de craintes au *Soir* ou chez Sud Presse qu'au *Vif*. Encore qu'il faille tempérer : la Socpresse ne dispose que de 40 % du groupe Rossel et c'est à ce niveau du groupe que la rentabilité sera appréciée. Et encore faudrait-il trouver des acheteurs pour « se débarrasser » desdits journaux...

La formule actuelle du *Vif*, qui en fait une édition belge de *l'Express*, est éprouvée et son actionnariat, partagé entre un groupe flamand (De Nolf) et l'hebdomadaire français, dont il reprend pour une large part le contenu, ne date pas d'hier et a fait ses preuves. Au reste, c'est d'abord via ce contenu importé que l'arrivée en force de Serge Dassault lève des inquiétudes, notamment chez les journalistes français

qui prétendent défendre une tradition de liberté rédactionnelle que mettraient à mal les intentions annoncées du fabricant d'armes. Le même souci pourrait être partagé par les lecteurs belges du magazine. Au-delà, l'affaire belge étant saine et bien gérée, il n'y a pas beaucoup de changements à attendre de ce côté de la frontière.

Il faut pourtant rappeler que Serge Dassault n'est pas un inconnu pour la justice belge qui avait lancé contre lui un mandat d'arrêt international à la suite du refus de l'intéressé de se rendre aux convocations qu'elle lui adressait. Outre que la mesure avait effectivement gêné les déplacements du grand homme qui s'était retrouvé claquemuré dans l'hexagone, elle avait porté une ombre diplomatique : s'en prendre ainsi à un membre de l'establishment français était manifestement une faute de gout. Tout cela pour une affaire de corruption, comme si ce genre de pratique n'était pas aussi courante... qu'illégal dans le marché des armes. Plus sérieusement, en automne 1998, l'avionneur français fut aussi condamné à deux ans de prison par la cour de Cassation dans le cadre du procès justement dénommé « Agusta-Dassault ». Ce qu'il a toujours nié, reportant la responsabilité du chèque malencontreux sur l'homme de confiance de sa mère. Le suicide du général e.r. Lefèvre, manifestement lié à cette affaire, ne facilita pas l'enquête.

Ainsi, un des hommes les plus influents dans les médias francophones (le plus influent ?) est un fabricant-marchand d'armes français qui a corrompu active-

ment des mandataires publics belges (il s'agissait de moderniser des Mirage qu'on s'est empressé de revendre au Chili). Mais ce qui étonne le plus, c'est l'accueil discret, quasi amnésique, que les médias belges ont réservé à sa montée en puissance, peut-être involontaire, dans notre espace public. L'industrie des armes mène à tout apparemment, sans qu'il soit nécessaire d'en sortir comme le nouveau ministre wallon de l'Économie et de l'Emploi, Jean-Claude Marcourt.

Se souvient-on encore des remous qu'avait entraînés, en 1987, l'arrivée de Robert Hersant à l'assemblée des actionnaires du groupe bruxellois, à la faveur d'une dispute au sein de la famille Rossel? On peut alors à bon droit s'étonner aujourd'hui de la discrétion du *Soir* et de ses confrères à propos de son remplacement par un Serge Dassault politiquement moins correct: marqué à droite (comme l'était Hersant, mais en plus actif), industriel de l'armement (en particulier propriétaire du sous-traitant aéronautique belge Sabca) et, comme on l'a vu, condamné pour corruption. Jugulée de justesse, à hauteur de 40 %, la participation française de Robert Hersant avait fait, à son arrivée, l'objet d'un pacte de « résistance » entre le personnel et les héritiers Rossel: tout devait être fait pour limiter l'influence de Robert Hersant sur le groupe. Mais ce pacte a peu à peu fait place, du côté des actionnaires familiaux belges, à une attitude plus réaliste qui laisse les journalistes sans grand recours: n'est-ce pas grâce à la complicité des actionnaires majoritaires de Rossel que la Socpresse s'est emparée de *La Voix du*

*Nord*? Il est vrai aussi qu'entre-temps, les deux protagonistes de cette époque, Robert Hersant et Robert Hurbain, ont quitté ce bas monde... et que les résultats économiques de l'activité « presse écrite quotidienne » de Rossel ont fragilisé le camp majoritaire et mis à mal son alliance avec la rédaction du *Soir*. Et rien dans le comportement ou les déclarations de Serge Dassault ne devrait rassurer: il se montre nettement moins réservé que son prédécesseur Hersant dans ses velléités d'intervention sur le contenu des médias qu'il contrôle, comme on le verra ci-dessous.

Enfin, parce qu'il en a été question, il faut évoquer l'impact d'une alliance éventuelle avec T.F.1 sur la place qu'occupe aujourd'hui R.T.L./T.V.I. chez nous. Comme M6 (« la petite chaîne française qui monte ») partenaire de T.F.1 dans le satellite et dans la création de plusieurs chaînes thématiques, R.T.L./T.V.I. est détenue majoritairement par le groupe allemand Bertelsmann, alors que Rossel offre, via Audiopresse, une participation minoritaire mais significative aux appétits du nouvel allié de Serge Dassault que serait T.F.1. Ce qui ne serait alors qu'un emboîtement de participations minoritaires et d'alliance pourrait éveiller l'intérêt des stratèges de la première chaîne privatisée française dans la mesure où celle-ci, comme il est montré par ailleurs<sup>1</sup>, ne parvient désespérément pas à valoriser en monnaie sonnante et trébuchante une position de choix que lui offre pourtant son audience sur le marché belge. Or l'existence de la formule actuelle de R.T.L./T.V.I. est étroitement dépendante de cette frustration: la logique de maximi-

<sup>1</sup> Voir dans ce numéro « AB3 ou le cheval de trop ».

sation des profits (de T.F.1) se heurte ici à un fragile mais résistant dispositif légal de protection des marchés publicitaires. Qu'en sera-t-il demain, quand les nouveaux partenaires auront rangé dans leur main les cartes de cette nouvelle donne et que la partie aura commencé? L'hypothèse de la transformation de R.T.L./T.V.I. en chaîne relayant largement la programmation d'un partenaire français pourrait refaire surface, avec des conséquences sociales et publiques évidentes.

Force est de constater que la Belgique francophone n'a fait émerger aucune entreprise ni aucun entrepreneur qui puisse prétendre au rôle d'acteur dans l'Europe des médias. Sa taille ne l'a pas aidée, sans doute, mais que dire alors du Luxembourg? Elle se présente dès lors comme un champ de bataille de second ou de troisième rang et de faible intérêt: qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, le secteur des médias d'information est un secteur largement administré. Pour la presse quotidienne, la faiblesse des profits (c'est un euphémisme) et la prévalence consécutive des « aides » qui lui sont accordées la signalent d'emblée comme telle; pour la télévision, c'est, outre la place qu'y occupe le service public, l'étroite dépendance des profits de la chaîne privée principale (R.T.L.: T.V.I.) à un cadre réglementaire la protégeant d'une concurrence extérieure. Tout cela imprègne, en effet, les logiques de marché et les stratégies capitalistes des entreprises implantées localement qui ont à composer avec l'influence des pouvoirs publics et place le P.S. d'Elvio Di Rupo au centre du jeu. Qui pourrait reprocher au

seul parti qui ait développé une vision stratégique de cet enjeu d'en percevoir, avec un réalisme certain, les dividendes politiques?

## LE CAPITALISME D'ÉTAT POST-GAULLISTE

Au-delà de l'inquiétude qu'ils suscitent spontanément chez tout démocrate, la position nouvelle de Serge Dassault et le parti qu'il compte en tirer sont à envisager dans le contexte particulier des ambitions persistantes d'une France en quête d'un rôle sur la scène mondiale. Aussi bien le cas Dassault se distingue à plus d'un titre de celui de l'aventurier Berlusconi: marqué par la tradition (la nostalgie?) gaulliste, le très respectable industriel français s'inscrit dans un régime, un système étatique construit avec ses réseaux et ses traditions nationales... et une conception de l'Europe qui ne peut laisser indifférente une opinion publique européenne que l'on espère en voie de constitution.

Esquissons un tableau comparatif. Les propriétés de Berlusconi se situent essentiellement du côté des médias. Dans le domaine de la télévision, elles atteignent, en effet, un seuil critique en Italie, en particulier lorsque, par le pouvoir politique, l'homme se rend maître également de la chaîne publique. Dassault et Bouygues (T.F.1) articulent des surfaces médiatiques imposantes à des groupes industriels dont elles ne constituent pas l'activité économique principale.

La question est évidemment celle de l'influence sur l'opinion publique et de l'ins-

trumentalisation économique que l'on compte en faire. Serge Dassault ne sera pas un actionnaire dormant. Dans les jours qui ont suivi sa prise de contrôle de la Socpresse, il s'est bombardé personnellement à la tête du *Figaro*, « son » journal depuis toujours, et dont il souhaite ouvertement infléchir une ligne éditoriale qu'il juge trop critique pour le gouvernement Raffarin. Serge a d'autres ambitions que celles de son père Marcel qui s'était improvisé producteur de cinéma à ses heures perdues (avec, par exemple, *La Boum*, premier film de Sophie Marceau) et rédacteur en chef de *Jours de France*: Marcel ne se voyait qu'en grand-oncle d'une France maintenue dans un conformisme bon-enfant.

Et, au fond, qu'est-ce qui empêche théoriquement l'industriel, le politique et le nouveau magnat de la presse de se rendre des services l'un à l'autre, qu'il s'agisse de faire triompher ici les intérêts du premier, là mettre en avant les idées du deuxième; ou encore de peser sur ses amis ou ses concurrents politiques et économiques? Deux limites à la pratique de ce mélange des genres. D'une part, il faut considérer que les médias ont presque universellement adopté si ce n'est la forme juridique des sociétés commerciales au moins des modalités de gestion qui devraient supposer une maximisation des profits à leur échelle. Autrement dit, Serge patron de presse peut rendre service à Serge l'industriel et à Serge le politique si, et seulement si, cela ne porte pas un préjudice évident à ses journaux ou, plus exactement, si le tort qui leur est fait ne peut être compensé par un autre béné-

ficie... Il faut compter aussi avec une tradition corporative (dans le sens noble du terme) qui s'exprime par la prétention des rédactions à détenir collectivement une sorte de propriété intellectuelle sur le titre qu'elles honorent de leur plume. Ou encore d'exercer à l'égard de leurs lecteurs une fonction et des responsabilités qui leur sont propres et qui échappent à l'emprise de leur patron et des logiques commerciales.

Au plan français, le cas de Serge Dassault impose de prendre en considération la prise de possession de médias dans le contexte d'un groupe industriel plus important et plus rentable que l'activité médiatique qu'il s'adjoint. Il faut aussi tenir compte de la nature spécifique de l'activité industrielle, dont une part essentielle (l'armement) dépend du politique via des commandes de l'État et, pour l'exportation, d'une « présence » tout à la fois diplomatique et commerciale de la France dans le monde: ce qui avait justifié la nationalisation du groupe (à 51 %) par le premier gouvernement de la présidence Mitterrand en 1981. Dans ces conditions, l'influence sur l'opinion publique comme l'activité politique de son patron ne sont pas seulement les accessoires d'une bonne gestion de l'entreprise: elles sont au centre d'un jeu que l'on sent comme malsain. D'autant qu'à l'inverse, l'existence d'une industrie nationale dans ce secteur de l'armement est indispensable pour honorer la prétention du pays d'occuper le rang de grande puissance que lui confèrent les instances internationales.

## BOUYGUES : UN ALLIÉ OU UN MODÈLE ?

C'est ce dernier point qui distingue un tant soit peu Dassault du précédent que constitue le groupe Bouygues. Constituée dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, la fortune des Bouygues a, en effet, ceci de commun avec celle des Dassault qu'elle doit tout à l'État : comme client d'abord, comme concessionnaire ensuite. Car toujours engagé dans son métier de base, où il doit tout au gaullisme bétonnant de la belle époque, le groupe s'est taillé une place de choix au plan international et s'est diversifié à la faveur de la présence épisodique de la droite au pouvoir. Ce fut le cas de façon théâtrale lorsque, contre toute attente, papa Bouygues bénéficia de la privatisation de T.F.1 lors de la première cohabitation (1986-1988) : d'autres candidats (par exemple Lagardère et le groupe Hachette) apparaissaient autrement plus crédibles et probables qu'un *self-made-man* aux horizons culturels bornés. Cela rendait évident le renvoi d'ascenseur (du médiatique vers le politique) qu'une telle opération, inédite en Europe et montée pour l'occasion, rendait possible. Ce fut encore le cas dans les années nonante, lorsque Bouygues s'est vu confier également un réseau de téléphonie mobile par un gouvernement de droite qui a su se montrer bon prince pour un allié aussi fidèle.

Toujours est-il que T.F.1 s'est maintenue depuis dans sa position de leader, acquise du temps où elle était chaîne publique, et atteint aujourd'hui à elle seule un seuil d'audience exceptionnel (plus de 30 % de

parts de marché) et jugé critique : chaque soir, ce sont près de dix-millions de Français qui suivent le journal de Patrick Poivre d'Arvor ou de Claire Chazal. Il faut compter aussi avec les extensions naturelles : les satellites et leurs bouquets et le développement de chaînes thématiques (dont L.C.I., la C.N.N. française). Au sein de ce conglomerat dont l'activité médias n'est pas l'épicentre (15 % du chiffre d'affaires seulement !), le mélange des genres ne fait plus ici partie des intentions ou des secrets de polichinelle. « Quand on possède un tel outil d'influence, dit en substance le président de T.F.1, Patrick Le Lay, ce serait dommage d'en priver les autres branches du groupe ». Qu'il s'agisse d'opportunité de construire un nouvel aéroport dans la région parisienne, ou de telle ou telle position extérieure de la France, ou de la nocivité des antennes G.S.M., le traitement de l'info au journal de 20 heures a toute sa valeur. C'est avec une sensibilité économique affûtée que le même a récemment déclaré que, *à la base, le métier de T.F.1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau disponible. La référence du professionnalisme allant jusqu'à vider préalablement le cerveau pour faciliter la chose. Il est vrai que l'affichage des liens politiques de la chaîne avec la droite française et le président Chirac ferait obstacle à l'entière disponibilité des esprits qu'il prétend vendre à ses annonceurs.*

## LES FANTÔMES DU GAULLISME VONT HANTER L'EUROPE

On comprend mal, après les stigmatisations de l'Italie d'un Berlusconi omnipotent propriétaire de médias, la timidité des réactions à cette diversification tentaculaire d'un industriel marchand d'armes, à son triomphalisme encombrant, et à son alliance future avec T.F.1 (une entreprise qui, à elle seule, peut déjà être considérée comme une concentration abusive). La comparaison entre les deux situations fait apparaître des différences qui ont lieu d'inquiéter non seulement les Français, mais l'opinion publique européenne.

Les ingrédients d'une déstabilisation de l'espace public sont réunis dans l'une et l'autre situation. Mais elle s'annonce comme plus durable en France. La même instrumentalisation de la propriété économique tentaculaire des médias à des fins politiques réunit les deux situations; la même indécence dans les propos de Dassault et de Berlusconi la dénonce sans appel. Du côté italien, pourtant, le point de départ de l'empire a été le processus de libéralisation de la télévision, et le Cavaliere n'a pu que modérément diversifier ses activités économiques à partir de ce point fort. En regard des héritiers que sont Bouygues et Dassault, c'est un aventurier un peu guignol dont l'ascension politique vertigineuse est féodale et, par tant, fragile.

À l'inverse de Berlusconi, la diversification de Dassault dans les médias est adossée à une présence industrielle solidement ancrée et il en va de même pour

Bouygues. Les nouveaux partenaires français sont très présents à l'export, tout en restant largement dépendants de commandes publiques (l'armement et les grands travaux). D'où il découle, d'une façon différente certes, que les deux groupes industriels sont étroitement liés au rang de la France sur la scène internationale. Comment honorer une vocation de puissance moyenne qui ne se fonderait pas sur une certaine indépendance dans le domaine de l'armement? Comment maintenir un tel secteur sans exporter pour l'amortir, et sans un soutien de l'opinion publique pour financer ses déficits ou pour soutenir des commandes nationales plantureuses? Ne poussons pas l'ironie jusqu'à suggérer que là où les armées sont passées, il y a place pour Bouygues: il serait étonnant pourtant que la part négociée par la France, si modeste soit-elle, dans la reconstruction de l'Irak ne lui bénéficie pas. Plus structurellement, on sait que le type de contrat qu'exigent de telles entreprises fait jouer au personnel politique le rôle de représentant de commerce.

Dans ce contexte, on comprend mieux que, mis à part les Verts, l'opposition française s'en soit tenue au minimum de réactions sur le sujet. Et que le seul commentaire de la majorité aura été d'offrir à Serge Dassault la grande croix de la légion d'honneur à l'occasion de ce 14 juillet (dignité qu'il aura partagée avec l'abbé Pierre). À y regarder de près tout s'explique par le fait que personne ne songe à remettre en question la protection dont jouit l'industrie française des armes et dont dépendent les prétentions de la

République à occuper un rang de puissance mondiale, en l'imposant d'abord sur la scène européenne dont elle entend se servir comme marchepied. C'est visible y compris dans le privilège budgétaire dont jouiront, l'année prochaine encore, les investissements militaires, alors même que les autres secteurs sont mis en cure d'austérité. Il faut se rappeler aussi qu'ayant à s'expliquer du dépassement des fameux critères de Maastricht, Jean-Pierre Raffarin avait pris argument des obligations particulières qui incombent à la France, eu égard à son rôle international, dans ces temps incertains. Sous-entendez: ce que nous faisons sur le plan militaire, nous le faisons pour l'Europe et les petits pays sont malvenus de nous faire des leçons d'orthodoxie budgétaire alors que nous leur offrons gratuitement notre parapluie armé. Pour les néo-gaullistes, l'Europe de la défense idéale, ce serait partager le financement de l'effort militaire français, tout en faisant tourner leur industrie.

Ce n'est donc pas seulement parce qu'elle signale une dégradation de l'espace public hexagonal ou une confusion malsaine d'intérêts que le nouveau paysage des médias français inquiète comme un mauvais exemple de plus, après celui de l'Italie; ce n'est pas seulement qu'elle laisse trainer quelques tentacules douteux de ce côté de la frontière, c'est surtout que, au-delà de ses motivations économiques qui l'annoncent comme durable, elle semble ancrer dans le réel européen un projet post-gaulliste qui mériterait pour le moins d'être débattu au plan européen. Heureusement que, épisodiquement, la droite française sait se montrer la plus bête du monde, comme en témoignent ses récents ratés diplomatiques qui ont marginalisé son influence au sein de la future nouvelle Commission!

